Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 110 (1965)
Heft: 6

Rubrik: Chronique suisse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le patriotisme du soldat

La Revue Militaire Suisse *ayant le privilège de compter de nombreux lecteurs à l'étranger, notamment en France, il nous paraît utile de leur dire ce que signifie en Suisse l'expression « toast à la Patrie » qui doit leur être peu familière. Il s'agit d'un bref discours généralement fait par un magistrat ou le président d'une société (sportive, de chant ou de tir, etc.) à l'occasion d'une manifestation publique et qui rend hommage à la Patrie. Genre oratoire non dépourvu de certaines difficultés si l'on veut éviter le risque de la banalité ou d'une phraséologie vide de sens.*

Le texte qui suit est le sténogramme d'une allocution prononcée par le colonel Raymond Gafner, commandant du Régiment d'infanterie motorisé 2 lors du Rapport de la Division mécanisée 1, *le 31 janvier 1965 à Lausanne. Nous avons tenu à le reproduire parce qu'il définit, avec simplicité mais en termes élevés le « patriotisme du soldat ».* (Réd.)

Mon Divisionnaire,

Messieurs,

Chacun sait que la caractéristique d'un officier est de faire respecter la discipline, en commençant par lui-même. C'est la raison pour laquelle j'ai accepté l'invitation, qui ne souffrait d'ailleurs guère de réplique, du commandant de division à porter aujourd'hui le toast à la Patrie, bien que je sache par expérience qu'il s'agit là d'un genre périlleux. J'y ai peut-être vu aussi une galanterie discrète consentie à l'infanterie, reine des batailles, dans une division où le moteur est roi.

Cela étant, je demeure persuadé que c'est à l'un des capitaines ici présents qu'il conviendrait de porter ce toast, et cela pour trois raisons principales.

Premièrement, le capitaine appartient à la génération qui sera, dans un proche avenir, aux leviers de commande du pays, et c'est donc sa conception de la patrie qui est véritablement importante pour l'avenir.

Deuxièmement, le capitaine est celui d'entre nous qui est le plus proche de la troupe, qui peut le mieux l'influencer, la marquer, mais qui peut aussi connaître et exprimer le mieux les aspirations réelles de notre jeunesse.

Troisièmement, il y a pour les hommes de ma génération un danger évident à parler de la patrie à de plus jeunes camarades, dont la carrière militaire a débuté après la fin du service actif.

En effet,

— pour celui qui a dû prêter serment en 1939;

— pour celui qui à plusieurs reprises entre 1939 et 1945 a pu croire qu'il fallait devoir effectivement tenir ce serment et s'y est préparé;
— pour celui qui, au cours des années du service actif, a appris à connaître longuement le sol et les hommes de son pays;
— pour celui enfin dont les projets civils ont été bouleversés et la carrière peut-être transformée par les servitudes de la mobilisation;

pour celui-là, croyez-moi, il n'y a guère de problème lorsqu'il évoque le visage de sa patrie. Sans qu'il y ait là aucun mérite particulier de sa part, par le simple jeu des circonstances, cette patrie a pris pour lui des traits précis, elle est devenue, elle est restée une réalité familière et vivante.

Le danger est alors qu'en parlant de la patrie, ceux de ma génération partent de l'idée qu'il s'agit là de notions acquises, indiscutées, assimilées, alors que tel est loin d'être le cas.

L'honnêteté consiste donc pour moi aujourd'hui à constater cette rupture des souvenirs et à en tenir compte. C'est ce que je vais essayer de faire, en me demandant maintenant devant vous ce que je puis malgré tout vous apporter d'utile pour nourrir votre réflexion, en vous présentant quelques propos sur le patriotisme, et plus spécialement sur le patriotisme du soldat, puisque nous sommes réunis ici sous l'uniforme.

Ce qui me frappe, en analysant la vision que beaucoup de nos concitoyens, et en particulier de nos jeunes concitoyens, ont aujourd'hui de la patrie, c'est son caractère à la fois flou et conditionnel.

Son caractère flou sur le plan géographique tout d'abord. En cette seconde moitié du XXe siècle, c'est véritablement, sous des formes diverses, le monde entier qui s'offre à nous, soit qu'il nous attire vers lui par le moyen des voyages, des vacances, des stages d'étude, soit au contraire qu'il vienne à nous par le canal de la presse, de la radio ou de la télévision.

Dès lors, un petit pays comme le nôtre, enserré dans de si étroites frontières, peut-il être encore un point d'application valable pour notre attachement? Justifie-t-il encore notre sacrifice éventuel? Reconnaissons ouvertement que l'appel à l'intégrité de frontières qui paraissent si proches, si dépassées, n'a plus la même résonance, au moment où ce sont les frontières du monde qui sont abolies par la conquête de l'espace.

Plus floue, notre vision de la patrie l'est aussi devenue dans la définition des rapports existant entre l'individu et son pays. A notre époque où tout est remis en question, la notion de patrie n'échappe pas à ce que l'on a appelé une revision déchirante. Que représente-t-elle pour chacun d'entre nous? Qu'a-t-elle encore à nous offrir qui

emporte notre adhésion? Ce sont là, vous le savez, des questions constamment posées autour de nous, en nous.

Sous cette forme, le patriotisme se présente un peu comme un contrat, pour ne pas dire comme un marché. *Ubi bene ibi patria:* là où je suis bien, c'est ma patrie. La formule latine démontre d'ailleurs qu'il s'agit de la faveur renouvelée d'une très ancienne vérité.

Cela signifie qu'à l'égard de son pays, le citoyen tend aujourd'hui à s'arroger plus de droits qu'il ne se reconnaît de devoirs. Que les droits prennent la forme agressive de revendications, alors que les devoirs sont abaissés au niveau des obligations. C'est ce que j'ai appelé le patriotisme conditionnel.

Alors intervient comme contrepoids, mes chers camarades, une valeur qui nous est commune à tous, quel que soit notre âge, et que j'appellerai le patriotisme du soldat.

Ce patriotisme ne connaît pas de flou géographique. Quelle que soit l'évolution du monde, pour nous, soldats, les frontières de notre patrie demeurent une réalité parfaitement précise, dessinée. Nous savons que le jour où elles seraient franchies par un adversaire en armes, cela signifierait la guerre et l'engagement de l'armée. Tous ensemble, nous lutterions pour préserver ou pour rétablir l'intégrité de ces frontières. Notre existence de soldat est liée à la leur. Le soldat est un homme frontière.

S'il échappe au flou, le patriotisme du soldat échappe également au conditionnel. Les devoirs y priment sans conteste les droits. Ces devoirs se haussent même jusqu'à incarner le devoir. A l'égard de son pays, le soldat accomplit un service. Nous, officiers, nous remplissons même un office.

Le patriotisme du soldat, et c'est là sans doute sa grande originalité, amène donc l'homme à placer sans hésitation la patrie au-dessus de lui-même, puisqu'il accepte par définition de se sacrifier personnellement pour que cette patrie renaisse des épreuves de la guerre. Sous cette forme, ce patriotisme mérite le terme d'inconditionnel.

Est-ce à dire, Messieurs, que je suis en train d'opposer artificiellement un patriotisme militaire, qui serait « pur et dur », selon la formule connue, à un patriotisme civil, équivoque et chancelant?

Rassurez-vous, c'est là un romantisme militaire auquel je me garderai bien de céder. Comment d'ailleurs le citoyen pourrait-il être, chez nous, distingué du soldat, le même homme pourrait-il avoir deux patriotismes, un patriotisme de veston et un patriotisme de tunique?

Ce que je veux au contraire souligner, c'est que chez les citoyens-soldats que nous sommes, la vie militaire, et plus particulièrement

l'expérience de chef, peuvent éclairer, enrichir, équilibrer, fortifier notre attitude d'homme à l'égard de notre pays. Cette thèse qui me paraît essentielle, je vais l'illustrer encore par trois exemples, dont voici le premier.

Nous tous, qui sommes réunis ici en ce rapport de division, nous représentons des tendances très diverses, économiques, politiques, philosophiques. Ces tendances bien souvent nous séparent les uns des autres, elles peuvent même nous opposer les uns aux autres. Cela est naturel, car de telles divergences font partie de la lutte pour la vie, elles créent la concurrence et l'émulation. Cette opposition constante, ce choc des personnalités sont à la fois une condition et une conséquence de la liberté dont nous nous prévalons à juste titre.

Une telle liberté postule toutefois que nous acceptions de payer le prix pour en assurer la garantie. Dans un monde qui, malgré un flot de déclarations lénifiantes, reste essentiellement fondé sur l'esprit de domination et sur la violence, car l'instinct de domination et de violence est de tout temps au cœur de la nature humaine, dans un monde tout bruissant de luttes et de conflits sans cesse renaissants, l'armée reste naturellement l'un des plus sûrs garants de notre liberté, l'affirmation la plus marquante de notre volonté d'être maîtres chez nous. Nous nous retrouvons donc sous l'uniforme, et y laissons de côté nos divergences et nos oppositions, pour garantir tous ensemble cette liberté qui nous permet, comme citoyens, de continuer à nous opposer les uns aux autres lorsque nous le jugeons justifié.

Mais si cette opposition entre nous dans la vie de tous les jours est une des données de notre vie nationale, elle se révèle parfois douloureuse, et c'est là mon deuxième exemple, lorsqu'elle sépare des hommes qui, sans elle, auraient pu magnifiquement s'entendre, s'épauler et se compléter.

Lequel d'entre nous, je vous le demande, en menant son combat quotidien, n'a pas éprouvé le regret nostalgique d'avoir pour adversaire un homme dont un seul élément le séparait: intérêts, opinion, religion, mais dont par ailleurs tout le rapprochait. Alors l'armée est là, qui permet d'effacer, ou du moins d'estomper ces différences, d'opérer des rapprochements impossibles, impensables sans elle.

Qui dira, par exemple, combien de conflits individuels ou collectifs, qui semblaient insolubles, ont trouvé une issue grâce aux liens de camaraderie noués sous l'uniforme; combien d'aides efficaces et discrètes, de coups de main ignorés, d'amitiés sans cela incompréhensibles, qui n'ont pas d'autre cause que la vie militaire commune? Que de révélations aussi, au-delà des différences inévitables, des raisons profondes de notre unité fédérale, dont l'armée est bien à ce titre le principal ciment.

Permettez-moi de glisser dans ces propos un brin austères une anecdote qui me paraît refléter de façon plaisante cette vérité.

L'anecdote se place lors des premières manœuvres de la Division mécanisée 1 en 1962, qui opposaient le Régiment d'infanterie motorisé 2 renforcé au Régiment d'infanterie 3, genevois. Ces manœuvres avaient commencé pour nous au milieu de la nuit dans la région du Seeland, et nous avions à nous porter au-delà de la Mentue à la rencontre de notre adversaire.

Au Régiment d'infanterie motorisé 2 avait été attribué le bataillon d'exploration 1, mais comme il se trouvait encore de l'autre côté de la Sarine qu'il devait franchir, ses premiers éléments n'avaient rejoint le régiment qu'à la fin de la nuit, si bien que, paradoxalement, cet élément d'exploration se trouvait à ce moment-là derrière le régiment. Et c'est à ce moment-là qu'un caporal triomphant s'est annoncé à mon PC, qui était installé à la gare de Granges-Marnand, pour m'informer qu'il avait fait des prisonniers. En effet, il était suivi par deux véhicules légers de reconnaissance chenillés, solidement encadrés par nos hommes, et sur lesquels se trouvaient des soldats qui, manifestement, ne comprenaient pas ce qui leur arrivait. Au premier coup d'œil, j'ai reconnu qu'il s'agissait d'éléments du bataillon d'exploration 1. M'adressant au caporal, je lui ai demandé:

— Ce sont vos prisonniers?

— Oui mon Colonel!

— Mais il ne s'agit pas de prisonniers! Ce sont les premiers éléments du bataillon d'exploration 1 qui nous rejoignent. Ils nous sont attribués.

Et, devant son incrédulité, j'ai ajouté:

— Regardez donc, ils portent des bandes blanches comme nous, ce sont des nôtres!

Alors le caporal abasourdi m'a répondu:

— Ce sont des nôtres, mon Colonel? Mais ils parlent l'allemand!

Eh bien, ce jour-là, notre brave caporal a découvert quelque chose d'essentiel sur la nature du lien fédéral et sur l'union des langues, grâce à l'armée qui lui en a offert le spectacle inattendu et l'illustration.

Venons-en à mon troisième exemple.

Qui sait si, dans l'intérêt évident de la patrie, l'armée n'est pas appelée à être le dernier mais solide bastion d'une certaine forme de vie et d'une certaine forme d'aventure, qui font de plus en plus défaut à notre civilisation et qui lui sont pourtant indispensables, si elle veut échapper à la décadence qui la guette?

Là encore, il s'agit d'éviter tout romantisme militaire. Mais lequel d'entre nous, mes amis, n'a pas contemplé avec inquiétude

— et le mot est bien faible — l'évolution de notre pays dans la compétition impitoyable qui sera toujours plus le climat du monde moderne? N'avons-nous pas le sentiment pénible que « l'homo helveticus », l'homme helvétique, est un être pétri de terre dans une époque de fer, et qu'il perd le contact, parce qu'il perd le sens et le goût de la lutte?

Comment ne pas mesurer alors le service que le soldat peut rendre chez nous, au citoyen; l'armée au pays, même en l'absence de toute intervention guerrière: apprentissage de l'appréciation et de la décision rapides et claires, assimilation de la technique, éléments qui se retrouvent au plus haut point dans notre unité d'armée, goût de l'aventure et de la responsabilité, dans un monde qui sombre dans la grisaille et l'anonymat, habitude de l'effort poussé jusqu'à ses extrêmes limites et de la dureté envers soi-même, dans un pays qui de plus en plus se calfeutre.

En restant fidèles comme citoyens à ce que nous avons acquis sous l'uniforme nous travaillons donc directement à la santé de notre patrie, cette santé à laquelle nous allons boire dans un instant. Et c'est ce qui m'amène à conclure.

La plus belle récompense du soldat, de l'officier suisse que nous sommes, est d'avoir la conviction — la preuve — que les efforts qu'il fait, les sacrifices qu'il consent pour préparer la défense de son pays, servent d'abord bien sûr à assurer la paix à l'intérieur de ses frontières, mais qu'ils servent tout autant à cultiver un civisme actif et lucide, à promouvoir un patriotisme inconditionnel, sans lesquels il n'y aurait besoin d'aucune guerre pour que l'existence de notre Confédération soit tôt ou tard compromise.

C'est cette récompense du soldat que je souhaite à chacun d'entre nous, en portant mon toast à la Patrie qui nous est chère.

Chronique de l'AVIA-DCA romande

Qu'est-ce que FLORIDA?

C'est le nom qui a été donné à toute l'organisation de surveillance et au service d'exploitation et de diffusion des renseignements sur la situation aérienne. Que le détail de cette organisation doive rester